



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 septembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 4

### Membres présents :

|                                |                                       |                                    |
|--------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Madame Nathalie KOENDERS       | Madame Marie-Odile CHOLLET            | Madame Céline RENAUD               |
| Monsieur François DESEILLE     | Monsieur Jean-Paul DURAND             | Madame Caroline                    |
| Madame Christine MARTIN        | Monsieur Jean-Patrick MASSON          | JACQUEMARD                         |
| Madame Sladana ZIVKOVIC        | Monsieur Georges MEZUI                | Monsieur Stéphane CHEVALIER        |
| Monsieur Hamid EL HASSOUNI     | Monsieur Massar N'DIAYE               | Monsieur Laurent                   |
| Madame Claire TOMASELLI        | Monsieur Vincent TESTORI              | BOURGUIGNAT                        |
| Monsieur Antoine HOAREAU       | Madame Stéphanie VACHEROT             | Madame Claire VUILLEMIN            |
| Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM  | Monsieur Jean-François COURGEY        | Monsieur Axel SIBERT               |
| Monsieur Franck LEHENOFF       | Monsieur Bassir AMIRI                 | Monsieur Patrice CHATEAU           |
| Madame Dominique MARTIN-GENDRE | Madame Mélanie BALSON                 | Madame Stéphanie MODDE             |
| Madame Nadjoua BELHADEF        | Madame Catherine DU TERTRE            | Madame Karine HUON-SAVINA          |
| Monsieur Marien LOVICH         | Madame Nora EL MESDADI                | Monsieur Fabien ROBERT             |
| Madame Kildine BATAILLE        | Monsieur David HAEGY                  | Monsieur Olivier MULLER            |
| Madame Delphine BLAYA          | Madame Danielle JUBAN                 | Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE |
| Monsieur Christophe AVENA      | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Madame Elizabeth REVEL             |
| Madame Lydie PFANDER-MENY      | Monsieur Philippe LEMANCEAU           | Monsieur Philippe THIRION          |
| Monsieur Joël MEKHANTAR        | Madame Ludmila MONTEIRO               | Madame Valérie TEISSEIRE           |
| Monsieur Denis HAMEAU          | Madame Laurence GERBET                | Monsieur Frédéric FAVERJON         |
| Monsieur Jean-Philippe MOREL   | Monsieur Emmanuel BICHOT              | Monsieur Pierre PRIBETICH          |

### Membres absents :

Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA  
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU  
Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD  
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

## **OBJET : CITOYENNETE ET DEMOCRATIE LOCALE**

### **SDAT - Convention d'objectifs et de moyens - Subvention 2025**

La SDAT - Solidarité, Dignité, Accompagnements, Travail - œuvre depuis plus de cent ans sur le territoire de l'agglomération dijonnaise et a étoffé ses actions au fil des années, assurant des missions en direction des personnes les plus démunies, dans des domaines aussi divers que l'accès au logement décent, la santé, l'insertion sociale et professionnelle.

Ces missions d'intérêt général ont naturellement amené plusieurs partenaires de l'association à formaliser un partenariat commun autour de plusieurs de ces actions.

### **Convention d'Objectifs et de Moyens**

Dans la continuité de ce partenariat, Dijon métropole, la Ville de Dijon, le Centre Communal d'Action Sociale de Chenôve, l'État et l'Agence Régionale de Santé ont construit une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour la période 2023-2026.

Celle-ci comprend trois actions :

- ACOR Centre-Ville,
- ACOR Dijon Métropole, regroupement des actions précédemment dénommées ACOR Grand Dijon et Inser Social Chenôve,
- Équipe Mutualisée Acodège-SDAT.

La Ville de Dijon apporte son soutien à ACOR Centre-Ville et à EMAS.

#### **ACOR Centre-Ville**

Le dispositif ACOR Centre-Ville permet principalement :

- d'aller au-devant des personnes à la rue par la mise en place de maraudes,
- d'accompagner le public en rue vers les dispositifs d'accueil afin d'offrir une mise à l'abri. Il s'agit également de garantir l'accès à des services répondant à des besoins primaires (restauration, soins, hygiène, bagagerie...) dans le cadre d'un accueil de jour dédié au public en rue,
- de proposer un accompagnement social et/ou sanitaire gradué en fonction des situations individuelles,
- d'effectuer de la médiation si besoin avec les riverains et les commerçants.

#### **Équipe Mutualisée Acodège-SDAT (EMAS)**

Le dispositif EMAS avec une file active de 45 personnes vise l'accès aux soins des personnes en non demande, par la mise en œuvre d'un parcours de soin adapté pour éviter les ruptures de prises en charge et le maintien des personnes en logement autonome. Il s'agit d'une intervention à la fois sociale et médico-sociale. Ce dispositif a été initié dans le cadre du Contrat Local de Santé. ACOR Centre-Ville et EMAS sont les deux actions de cette convention pluriannuelle financées par la ville de Dijon à hauteur de 411 388 € au titre de l'année 2025.

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Madame la Maire à verser la subvention 2025 de 411 388 € à la SDAT au titre de ces actions ;
- **de prélever** les sommes sur le budget 2025 de la Ville de DIJON ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN

POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

